



CONVENTION DE PARTENARIAT

La Société Française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle (SFASJC), association de la loi 1901.

Domiciliée 08 bis Rue Jean-Bart 75006 PARIS, France.

Représentée par son Président : Patrice Jacques Marie BERNARD

d'une part ;

Et,

La Fédération Française des Associations des Chemins de Saint Jacques de Compostelle (FFACC), association de la loi 1901.

Domiciliée 11 Rue Hermel 75018 Paris.

Représenté par son Président : Philippe DIONNET.

D'autre part, conviennent de constituer conjointement une convention de partenariat.

Dans le respect de l'identité et de l'indépendance de chacune des parties, et dans le respect des principes d'ouverture, de dialogue, d'échange, de partage, de réciprocité, de transparence, de confiance et de solidarité, cette instance informelle de concertation, de réflexion et d'action œuvre pour la réalisation objectifs suivants :

- Accompagner et aider ceux qui les parcourent et ceux qui les animent et les font vivre.
- Préserver, valoriser et promouvoir ce patrimoine culturel, spirituel et humain inestimable et toujours vivant que constituent les chemins.
- Inscrire les chemins dans leur époque, dans la modernité, tout en leur conservant leur âme et leur authenticité, qui leur confèrent toute leur valeur, toute leur signification.
- Développer des chemins vivants de rencontre et de découverte, porteurs d'espoir et de valeurs, respectueux des pèlerins qui les parcourent.

Son champ d'action couvre notamment les domaines suivants :

- représentation partagée
- veille et information réciproque
- communication consensuelle
- prises de position conjointes
- interventions concertées
- défense solidaire des chemins et de leurs valeurs
- réflexions communes
- échange et partage d'expériences
- actions communes
- accueil et hospitalité
- élaboration d'outils communs
- organisation de manifestations conjointes
- médiation

Préalablement aux conventions qui suivent, il est rappelé

la SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES AMIS DE SAINT JACQUES DE COMPOSTELLE (SFASJC) crée en 1950, accueille toutes les sensibilités, a pour objet l'étude des mouvements artistiques, historiques, littéraires, religieux et aussi l'aide aux pèlerins, pour préparer leur pérégrination.



La Fédération Française des Associations des Chemins de Saint Jacques de Compostelle (FFACC) est une fédération d'associations dirigées par des bénévoles qui œuvrent pour informer, préparer et offrir accueil et hospitalité au pèlerin tout au long des chemins vers Compostelle.

La FFACC regroupe plus de 56 associations ce qui représente aujourd'hui plus de 7500 adhérents. Elle est amenée à représenter le mouvement Jacquaire auprès de toutes les institutions.

L'esprit de la FFACC est fondé sur l'ouverture et le respect, la loyauté et la confiance, l'amitié et la solidarité, la simplicité et l'authenticité.

Parmi nos objectifs, outre la mise en valeur du pèlerinage vers Saint Jacques de Compostelle, la FFACC s'engage à resserrer les liens entre les organisations jaccaires, à promouvoir et soutenir leurs actions, à susciter et conduire des actions communes et à apporter une contribution aux objectifs contenus dans la Déclaration du Conseil de l'Europe relative à revitalisation des Chemins, dans ce cadre nos deux associations représentent la France au sein de CAMINO EUROPA COMPOSTELLA (CEC), membres fondatrices.

Soucieuses d'unir leurs efforts au profit des chemins de Saint Jacques de Compostelle et de ceux qui les parcourent, c'est dans ces conditions que la Société Française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle et la Fédération Française des Associations des Chemins de Compostelle, ont décidé d'établir un partenariat.

La présente convention sera reconduite annuellement tacitement à moins qu'elle ne soit résiliée par l'une ou l'autre des parties à tout moment, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Pour la Fédération Française des Associations des Chemins de Saint Jacques de Compostelle (FFACC)

Mr DIONNET Philippe

Président

(Signature et cachet)

Pour la Société Française des Amis de Saint-Jacques de Compostelle (SFASJC)

Mr BERNARD Patrice Jacques Marie

Président

(Signature et cachet)

Fait à Paris, le 21 février 2026 (en deux exemplaires)